

ANNEXE 4: TABLEAU DE PROGRAMMATION DES PROJETS DU CONTRAT DE TERRITOIRE « EAU et CLIMAT »

AXE	OBJECTIF	INDICATEUR STRATEGIQUE	PROJET	DETAIL DES ACTIONS	MAITRE D'OUVRAGE	Changement climatique**	Gestion patrimoniale**	Montant total de l'action				Programmation prévisionnelle de la dépense				Indicateurs réalisation**	Domaine AERMI***	Aides prévisionnelles AERM*
								en € HT	2020	2021	2022	2023	en €					
																		en €
EAU CLIMAT - BIODIVERSITE: les piliers d'un aménagement de territoire durable et résilient	Restaurer la fonctionnalité des milieux naturels	1 étude Trame Verte et Bleue à l'échelle du territoire	1.1. Comprendre et restaurer la fonctionnalité des milieux naturels	1.1.1. Réalisation d'une étude Trame Verte et Bleue	CC SUNDGAU	x		50 000		50 000				Rapport d'étude validé	D3-L24	35 000		
				1.1.2. Etudes, animations et travaux de restauration, et de renaturation mises en œuvres par l'EPAGE de la Largue	EPAGE Largue	x		Voir détail dans le Contrat de Territoire "Eau et Climat" de l'EPAGE Largue										
				1.1.3. Diagnostic des cours d'eau et zones humides du territoire et programme d'actions de renaturation Bassin Versant de l'Ill	SMILL	x	180 000	45 000	45 000	45 000	45 000	linéaire de cours d'eau renaturé	D3-L24					
				1.1.4. Restauration de zones humides (bassin versant de l'Ill)	SMILL	x	140 000	20 000	20 000	50 000	50 000	nb de zones humides restaurées	D3-L24					
				1.1.5. Reprise et diversification de la végétation de rive	SMILL	x	200 000	50 000	50 000	50 000	50 000	linéaire de rives retravaillées	D3-L24					
				1.1.6. Mise en place d'un programme d'actions de renaturation et amélioration de la franchissabilité piscicole des cours d'eau Bassin Versant de l'Ill	SMILL	x		550 000	100 000	150 000	150 000	150 000	nb d'actions réalisées	D3-L24	976 910	(*)		
	Accompagner la résilience du territoire	1 programme d'actions dédié à la résilience agricole et à la lutte contre la vulnérabilité du territoire	1.2. Réduire la vulnérabilité du territoire au risque d'érosion des sols, de ruissellement et d'inondations du territoire	1.2.1. Réalisation de zones de ralentissement dynamiques des crues (Bassin Versant de l'Ill)	SMILL	x		600 000	150 000	150 000	150 000	150 000	nb de zones de ralentissement dynamiques de crues	D3-L24				
				1.2.3. Mise en place d'un programme de prévention des coulées de boue avec les acteurs agricoles (diagnostic - actions)	CC SUNDGAU	x	106 200		35 400	35 400	35 400	3 secteurs aménagés	D3-L24	84 960				
	Pour une vision intégrée des eaux pluviales	2 projets pilotes de désimperméabilisation d'espaces urbanisés	1.3. Aboutir à une vision intégrée des eaux pluviales afin d'améliorer les conditions d'infiltration des eaux dans les sols	1.3.1. Mise en place d'actions de désimperméabilisation d'espaces urbains	CC SUNDGAU	x		100 000	40 000		60 000		2 projets de désimperméabilisation	D3-L16	60 000			
				1.3.2. Mise en œuvre d'un programme d'actions de techniques alternatives (noues, toitures végétalisées, chaussées réservoirs...)	communes/entreprises	x	60 000		20 000	20 000	20 000	3 porteurs de projet	D3-L16 et D3-L13	33 000	(++)			
La qualité de l'eau : un enjeu de santé publique et de biodiversité	Préserver et améliorer la ressource en eau potable	Développement de la mission eau autour des captages Grenelle du territoire	2.1. Préserver et améliorer la qualité de la ressource - captages d'eau potable	2.1.1. MISSION EAU : programme d'actions	CC SUNDGAU	x	20 000		20 000		10 000	10 000	10 000	Rapport d'étude validé	D3-L16	14 000		
				2.1.2. Mise en place d'une politique foncière sur le territoire (diagnostic foncier, acquisitions foncières, PSE/ORE et autres dispositifs)	CC SUNDGAU	x	40 000	10 000	10 000	10 000	10 000	4 rencontres avec les agriculteurs	D3-L18	32 000				
		2.2. Lutter contre la pollution au chrome VI et à l'arsenic	2.2. Lutte contre la pollution chrome VI / ARSENIC	CC SUNDGAU	x		1 900 000		1 000 000		900 000	1 rapport d'étude de préfiguration validé	D3-L18	96 000				
				2.3.1. Promotion des bonnes pratiques et conseil technique auprès des agriculteurs (à intégrer dans les frais annexes de la mission eau)	CC SUNDGAU	x	6 000	1 500	1 500	1 500	1 500	4 sessions	D3-L18	4 800				
	Accompagner la résilience du territoire	Développement de filières biosourcées	2.3. Soutenir les filières courtes, durables, diversifiées et économes en intrants	2.3.2. DEVELOPPEMENT DE FILIERES BIOSOURCEES A BAS NIVEAU D'INTRANTS - études	CC SUNDGAU	x	50 000		50 000				Rapport d'étude validé	D3-L18	40 000			
				2.3.3. Etude de structuration des filières courtes (obj : limiter l'impact des déplacements sur réchauffement climatique)	CC SUNDGAU	x	20 000		20 000					Rapport d'étude validé	D3-L18	16 000		
				2.4. Soutien à la mise en place d'actions de gestion différenciée dans les entreprises (formations, investissements) (à intégrer dans les frais annexes de l'animation)	CC SUNDGAU	x	5 000		2 500	2 500			2 sessions	D3-L18	4 000			
	Réduire - éviter la pollution à la source	Un programme pluriannuel de travaux d'assainissement en réponse au PAOT	2.5. Préserver la qualité des milieux récepteurs - travaux d'assainissement	2.5.1. Programme pluriannuel d'investissement de travaux d'assainissement : TRANSFERT	CC SUNDGAU	x	2 420 000	120 000	600 000	1 400 000	300 000		4 communes non assainies raccordées à un système de traitement	D2-L12	1 210 000			
				2.5.2. Programme pluriannuel d'investissement de travaux d'assainissement : COLLECTE	CC SUNDGAU	x	5 165 000	815 000	2 250 000	2 100 000	0	1815 EH supplémentaires raccordés	D2-L12	1 551 000				
				2.5.3. Programme pluriannuel d'investissement de travaux d'assainissement : ELIMINATION EAUX CLAIRES PARASITES	CC SUNDGAU	x	2 165 000	80 000	385 000	1 100 000	600 000	2150 m ³ /j éliminés du réseau de collecte	D2-L12	649 500				
2.5.4. Schéma directeur des communes non assainies				CC SUNDGAU	x	250 500	50 000	95 250	105 250		Un schéma directeur d'assainissement validé	D2-L12	42 000					
L'eau une ressource à "économiser"	Permettre une gestion raisonnée des ressources en eau	Un schéma directeur global d'alimentation en eau potable	3.1. Maintenir un réseau de distribution de qualité et en quantité	3.1.1. Réalisation d'un schéma global d'alimentation en eau potable (alimentation, maillage, interconnexions internes et externes à la CCS)	CC SUNDGAU	x	350 000		150 000	200 000		Un schéma directeur AEP validé	D2-L25	245 000				
				3.1.2. Mise en œuvre d'un plan pluriannuel de renouvellement du réseau d'eau potable	CC SUNDGAU	x	1 000 000			500 000	500 000	linéaire de réseau renouvelé	D2-L25	400 000				
	Eviter de consommer	Un programme de sensibilisation multiacteurs sur l'ERC et la gestion différenciée	3.2. Promouvoir les pratiques d'économie d'eau sur le territoire	3.1.3. Réalisation de maillages d'alimentation entre les communes du territoire (suite conclusion schéma d'alimentation)	CC SUNDGAU	x	1 000 000			500 000	500 000	nb de maillages entre communes	D2-L25	350 000				
				3.1.4. Interconnexion entre Courtavon et Levoncourt - pénurie récurrente	CC SUNDGAU	x	70 000	70 000				Mise en service de la liaison	D2-L25	28 000				
	Récupérer les eaux pluviales	Un programme de sensibilisation multiacteurs sur l'ERC et la gestion différenciée	3.2. Promouvoir les pratiques d'économie d'eau sur le territoire	3.2.1. Mise en place d'un programme de formation des agents techniques et des élus communaux (gestion différenciée, pratiques d'arrosage, fleurissement...) (à intégrer dans les frais annexes de la mission eau)	CC SUNDGAU	x	10 000		5 000	5 000		2 sessions	D3-L18	8 000				
				3.2.2. Mise en place d'un programme d'accompagnement à l'écoresponsabilité multiacteurs (associations / agriculteurs / acteurs économiques et touristiques etc...) (à intégrer dans les frais annexes de la mission eau)	CC SUNDGAU	x	5 000		2 500	2 500		2 sessions	D3-L18	4 000				
				3.2.3. Mise en place d'un programme pluriannuel d'actions sur les économies d'eau dans les communes (gestion espaces verts)	CCS/communes	x	50 000		10 000	15 000	25 000	5 projets communaux réalisés	D3-L21	30 000				
	EAU CLIMAT : des enjeux à partager	Développer une culture climat	Une campagne de communication autour des enjeux eau climat	4.1. Développer la culture locale autour de l'eau et du climat	4.1.1. Mise en place d'un programme d'animations d'éducation à l'environnement pour le jeune public	CC SUNDGAU	x	10 000		5 000	5 000		2 sessions d'animation	D1-L34	4 000			
4.1.2. Développer le projet d'éco-jardinier sur la communauté de communes et le Sundgau					CC SUNDGAU	x	13 950	5 050	4 450	4 450		15 jardiniers formés	D1-L34	5 580				
4.1.3. Réalisation d'outils de communication sur la culture climat en lien avec les enjeux eau					CC SUNDGAU	x	5 000		2 500	2 500		5 documents de communication	D1-L34	2 000				
4.1.4. Créer un événement d'ampleur intercommunautaire EAU CLIMAT (colloque / séminaire)					CC SUNDGAU	x	10 000		5 000		5 000	2 événements d'ampleur	D1-L34	3 000				
Animer / Coordonner		2 postes dédiés à la mise en œuvre des thématiques CTEC et mission eau	4.2. Coordonner et animer la mise en œuvre du CTEC sur le territoire	4.2.1. Un poste d'animation des thématiques transversales du CTEC	4.2.1.1. Un poste d'animation des thématiques transversales du CTEC	CC SUNDGAU	x	140 000	20 000	40 000	40 000	40 000	4 COPIL interne	D3-L18	112 000			
					4.2.1.2. Un poste d'animation mission eau	CC SUNDGAU	x	160 000	40 000	40 000	40 000	40 000	12 COTECH interne	D3-L18	128 000			
								16 971 650 €	1 616 550 €	5 274 100 €	6 634 100 €	3 448 900 €		6 818 750 €				

*Aides prévisionnelles de l'Agence de l'eau : le montant des aides définitives sera déterminé après dépôt d'une demande d'aide complète du maître d'ouvrage par projet et instruction du projet par les services de l'Agence de l'eau, qui fixeront dans le cadre d'une convention bipartite : l'assiette, le taux et la modalité de l'aide définitive.

** cocher le case si le projet contribue à s'adapter ou à atténuer les effets du changement climatique (action du PACQ) ou si contribue à favoriser une meilleure gestion patrimoniale

*** les indicateurs proposés doivent être facilement mesurables puisque leur suivi est annuel jusqu'à la réalisation complète du projet

**** à compléter par l'Agence de l'eau

(*) Le diagnostic de tous les cours du territoire est susceptible d'être financé jusqu'à 80% en fonction des discussions en cours sur l'animation portée par CD68/RHA. Les autres actions sont susceptibles d'être financées de 30% à 80% selon le contenu et l'ambition des projets.

(++) l'estimation de l'enveloppe est basée sur l'application d'un taux moyen de 55% d'aide pour prendre en compte une aide à 60% pour les collectivités et les taux de 40/50/60% d'aide en fonction du type d'activités économiques

(+++) l'estimation de l'enveloppe est basée sur des travaux réalisés exclusivement sur les communes en pénuries réalisées majoritairement classées en zone montagne (14 communes en pénuries dont 12 classées en zone montagne)

(++++) l'estimation de l'enveloppe est basée sur l'application d'un taux moyen de 35% d'aide pour prendre en compte la proportion de commune en zone montagne et hors montagne